

Comment maintenir durablement la motivation des éco-délégués dans un établissement ?

La réponse apportée par le collège Jean de la Varende, à Creully : un projet DD bien précis à l'année, encadré par un ou des adulte(s) de l'établissement.

Le collège de Creully a obtenu le niveau 3 dans la labellisation des établissements en démarche de DD, depuis 2012.

Parmi les nombreuses actions menées depuis 2007 (année d'entrée du collège au sein de la démarche DD) : tri des déchets (piles, cartouches, bouchons, papier, composteur), mise en place d'un récupérateur d'eau et sensibilisation sur la bonne utilisation de l'eau au collège, sensibilisation à l'alimentation bio, à l'économie d'énergie, travail sur la biodiversité (jardin pédagogique, nichoirs, mangeoires pour oiseaux), la solidarité (parcours en Braille dans parc du château de Creully, collecte pour « bébés du cœur », ELA), travail autour du gaspillage alimentaire (avec création d'un jeu de société de nombreuses fois primés, notamment lors du concours 100 Défis pour ma Planète de mai 2015 et du concours des mini-entreprises), ont été créés des postes d'éco-délégués, afin d'apporter une cohésion et un dynamisme utiles à la réalisation de tous ces projets.

Le recrutement

Avant la création des éco-délégués, quelques élèves du collège s'investissaient dans les actions DD, grâce à des clubs (temps du midi) mis en place par des collègues volontaires ou lors, plus spécifiquement lors des cours de technologie ou de la mise en place de classes « eau ».

A partir de 2014, et dans le cadre d'un vaste projet autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire, a été décidé de créer des éco-délégués.

Après l'élection des délégués et à l'occasion de la première réunion plénière les réunissant tous, la professeure documentaliste est venue rencontrer ces élèves et leur à présenter ce qu'était un éco-délégué et quel projet était prévu pour cette année (2014-2015 : lutte contre le gaspillage alimentaire). C'était donc un appel au volontariat auquel environ 2 élèves par classe ont répondu favorablement (ayant en plus comme mission d'être délégués ou suppléants de leur classe).

Depuis la rentrée 2015, le processus de recrutement est le même (après l'élection des délégués et lors d'une séance plénière) avec la nouveauté d'être « ouvert » aux autres élèves de l'établissement (non délégués) motivés par le projet présenté (2015-2016 : Ecofolio). Pour cela la professeure documentaliste organise une campagne d'affichage en début d'année scolaire.

Le fonctionnement

Année scolaire 2014-2015 (thème de l'année : la lutte contre le gaspillage alimentaire).

Réunis très régulièrement (environ tous les 15 jours et sur le temps du midi), ces éco-délégués ont participé à la mise en place de la réflexion, du travail, de la sensibilisation et de la réalisation concrète de différentes actions autour du gaspillage alimentaire (accompagnés par le SEROC et les adultes du collège investis dans ce projet) : sondages auprès des élèves, état des lieux avec le chef cuisinier, pesées régulières, campagnes d'infos et de sensibilisation auprès des élèves de l'établissement. (Ex de réalisations concrètes suite aux « commissions menus » : mise en place d'un « salade-bar » en début de chaîne du self pour permettre aux élèves de choisir leur entrée et la quantité souhaitée ; arrêt des poêlées de légumes « impopulaires » auprès des élèves qui, parce qu'ils n'aimaient pas une sorte de légumes de la poêlée, jetez tout ! Discussion avec le chef cuisinier donc, et tentative de trouver des solutions !)

Année scolaire 2015-2016 (thème de l'année : tri du papier et « Défi Ecofolio »)

Même fonctionnement : réunion une fois tous les 15 jours.

Projet : Rendre efficace un tri mis en place en 2007-2008, et qui avait tendance à être de moins en moins suivi. Guidés par le site Ecofolio, les éco-délégués font un état des lieux de la situation, une enquête auprès des élèves mais aussi des adultes de l'établissement, organise le tri (poubelles repérables facilement dans les salles de classe, bac pour le papier-brouillon, organisation de la collecte avec les agents de service...).

Ils s'impliquent également dans le nouveau projet « mini-entreprise » du professeur de technologie en décidant de réaliser un emballage écologique pour l'objet qui sera présenté en fin d'année scolaire au Concours 100 Défis pour ma Planète (session 2016) et au Concours « mini-entreprise ».

Ainsi, ces éco-délégués, tous volontaires, existent autour d'un projet commun, différent chaque année. Ce projet les fédère et leur permet, pas à pas, au fil d'une année scolaire, de le réaliser concrètement, entièrement et efficacement.

Projets futurs

Intégration des futurs éco-délégués dans un projet plus vaste d'EPI (au sein d'un projet « mini-entreprise » ?) car la difficulté reste de trouver des projets nouveaux et motivants tous les ans (limites relevées par la professeure documentaliste).